

Aménagements cyclables

-  Bande cyclable
-  Couloir de bus
-  Piste cyclable (séparée de la chaussée)
-  Trottoir aménagé
-  Vélurie

Autres voies accessibles aux vélos, sans aménagement:

-  Sens unique vélo
-  Route forestière ou espace vert
-  Zone de rencontre
-  Zone piétonne accessible aux vélos
-  Voie limitée à 30km/h
-  Rue privée accessible aux vélos

Stationnements vélo

-  Station vélos (nombre de places)
-  Appuis vélos (nombre de places)
-  Station Vélib

Equipements

-  Borne de gonflage et réparation

